

Première édition à BATIMAT du Forum de la Franchise

Le XIV^{ème} Salon des Industries de la Construction et du Second-œuvre s'est tenu du 16 au 20 novembre à Paris, Porte de Versailles.

3.307 exposants, dont 1.270 étrangers (représentant vingt-six pays) étaient présents à cette manifestation la plus importante du genre en Europe devant le Bau de Berlin et l'Interbuild de Birmingham.

C'est grâce à l'initiative du Centre des dirigeants de la construction (C.D.C.) que s'est déroulé, pendant deux jours, le premier Forum de la Franchise dans le bâtiment.

Dans ce secteur d'activité, la franchise occupe une place non négligeable en France, puisqu'à l'heure actuelle, on dénombre environ cinquante enseignes sur lesquelles une dizaine représentent des constructeurs de maisons individuelles.

Le marché s'orientant de plus en plus vers une demande de savoir-faire complet, de prestations, de produits accompagnés de services, la PME doit adopter une politique d'ouverture si elle veut arriver à se développer harmonieusement, tout en restant compétitive.

L'intégration d'un réseau de franchise peut lui permettre d'atteindre ces objectifs au moindre coût. Les PME se voient ainsi offrir la possibilité de se redéployer sur un créneau bien défini et localisé, avec des produits et des prestations bien adaptés au marché, une assistance au management et un système d'animation. Tout cela constituant une meilleure dynamique d'évolution. L'effet de synergie, qui sera dégagé par l'expansion du réseau, devrait avoir pour résultat l'émulation dans tous les domaines entre tous les franchisés.

Cependant, il est important de souligner que la franchise est considérée par ses adhérents comme un moyen de lutter contre la concurrence et la solitude économique. C'est un système de coopération inter-entreprises.

Dans le secteur d'activité du bâtiment, de nombreuses entreprises, telle la Saret (fabricant de produits en béton et précurseur de la franchise dans le bâtiment) ont adopté le système franchise depuis longtemps. Aujourd'hui, des fabricants de gouttières, des constructeurs de maisons individuelles, des producteurs de menuiserie en aluminium et des fabricants installateurs de matériel de chauffage se sont ralliés à son panache. Un certain état d'esprit règne parmi ces franchiseurs. L'un d'eux confessait à l'un de nos confrères avant Bâtimat : « Dans le choix des franchisés, on recherche l'homme au travers du chef d'entreprise. Son sérieux, son dynamisme, sa compétence sont les critères décisifs. La taille de l'entreprise importe peu, j'ai des franchisés plus importants que moi ». Les participants à ce forum ont également pu prendre connaissance des déclarations de Me Olivier Gast qui, n'ayant pu se rendre à Bâtimat, furent lues à la tribune. A travers cette allocution, par intermédiaire, Me Gast devait rappeler les grandes règles à observer et à respecter en matière de franchise, quel que soit le secteur d'activité. « Le franchisé doit analyser de très près les obligations que le franchiseur s'engage à lui apporter. Les franchiseurs amateurs sont toujours très vagues et imprécis dans les clauses concernant leurs propres obligations. L'analyse de la règle des 3/2 devrait également permettre au franchisé d'apprécier la substance du know-how et le sérieux du franchiseur ».

LES FRANCHISES DANS LE BATIMENT

- Maisons Sonkad** : (maisons individuelles)
 - Epib-Xtherm** : (isolation par l'extérieur)
 - PPB-Saret** : (Systèmes constructifs, composants)
 - Siège** : (combles aménageables et caves modulaires)
 - Société Gary** : (aménagement des combles)
 - Standarm** : (armatures pour béton armé)
 - Sofrev** : (isolation par l'extérieur)
 - Maisons Kanata** : (maisons individuelles)
 - Privé s.a.** : (charpentes métalliques)
 - France-Chauffage** : (chauffage plomberie)
 - Résidences Domanial** : (maisons individuelles)
 - Maisons Solage** : (maisons individuelles)
 - Dal'Alu** : (gouttières aluminium)
 - Kiteco** : (maisons individuelles en kit)
 - Pavillons Lemoux-Bernard** : (maisons individuelles)
 - Maisons Montana** : (maisons individuelles)
 - Maisons Boisoileil** : (maisons individuelles)
 - Mercur** : (planchers surélevés)
 - Air Energie** : (chauffage, économie d'énergie)
 - Lara** : (maisons individuelles)
 - Roustan-Paros** : (cheminées)
 - Harnois** : (caves)
 - Avenir Isolation** : (isolation)
 - Club de l'Habitat** : (vérandas)
 - Renov-Home** : (rénovations)
 - Tacheron** : (prestations de services bâtiment)
 - Sofrailoc** : (traitement de l'humidité)
 - G.K. Protection** : (abris antiatomiques)
 - Methaneco** : (installations biogaz)
 - GBA** : (constructions industrialisées)
 - Maisons Arbat** : (maisons individuelles)
 - GPM-Stavemac** : (composants béton gros-œuvre)
 - Société 3A-Scheurer** : (Abris antiatomiques)
 - Procédé plus 60** : (aménagement de combles)
 - Geta France** : (isolation ravalement)
 - Florida** : (piscines)
 - Sovibo** : (ossature bois)
 - Etudes et constructions** : (conseil en maisons individuelles)
 - La Seconde** : (composants industrialisés, bois)
 - Maisons Lem** : (maisons individuelles)
 - Domosystème France** : (assèchement de murs, porosité de façades)
- Cette liste n'est pas exhaustive.
(Source «Le Moniteur»)